COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU MERCREDI 3 AVRIL 2019

PV N° 12

Présents : MM. PARIS, ROBERT, BETOUX, PLANCHAT, VILLATTE, MAUMEGE, BERNARD.

Excusée : Mme MAGNAT.

* ADOPTION D'UN PROCES-VERBAL

Le procès-verbal n° 11 de la réunion du 19/03/19 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

CHAMPIONNATS

* ENREGISTREMENT DES FORFAITS :

DEPARTEMENTAL 4 - POULE C :

- Match CLUGNAT (1) / AUZANCES (3) du 31/03/19.
1er forfait d'Auzances (3) : amende 42 euro.

* DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS :

DEPARTEMENTAL 1 :

- Match St VAURY (1) / BOUSSAC (2) du 10/03/19.
La Commission prend note de la décision de la Commission des Statuts et Règlements (résultat acquis sur le terrain).

DEPARTEMENTAL 2 - POULE A :

- Match St FIEL (2) / BONNAT (1) du 10/03/19.
La Commission prend note de la décision de la Commission des Statuts et Règlements (résultat acquis sur le terrain).

DEPARTEMENTAL 3 - POULE A :

- Match GRAND-BOURG (1) / BOURGANEUF (2) du 03/03/19.
La Commission prend note de la décision de la Commission des Statuts et Règlements (résultat acquis sur le terrain).

DEPARTEMENTAL 3 - POULE C :

- Match LAVAVEIX LES MINES (1) / CHARRON (1) du 10/02/19.
La Commission prend note de la décision de la Commission des Statuts et Règlements (match perdu par forfait) et inflige une amende de 42 euro à Lavaveix les Mines pour son 2ème forfait.

* DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE :

DEPARTEMENTAL 4 - POULE C :

- Match CLUGNAT (1) / EVAUX-BUDELIERE (3) du 10/02/19.
La Commission prend note de la décision de la Commission de Discipline (match à rejouer) et fixe la rencontre au MERCREDI 1er MAI 2019.

* MISE A JOUR DES CALENDRIERS :

DEPARTEMENTAL 3 - POULE A :

- Match BOURGANEUF (2) / St DIZIER-LEYRENNE (1) du 10/02/19.
Le match est fixé le LUNDI 22 AVRIL 2019.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE A :

- Match NOUZIERS-LA CELLETTE (2) / BENEVENT-MARSAC (3) du 03/02/19 (annulé le 31/03/19).
Le match est fixé le MERCREDI 1er MAI 2019.

- Match St AGNANT DE VERSILLAT (3) / Ste FEYRE (4) du 10/03/19 (annulé le 31/03/19).
Le match est fixé le MERCREDI 1er MAI 2019.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE C :

- Match AUZANCES (3) / BOUSSAC (4) du 24/03/19.
Le match est fixé le MERCREDI 1er MAI 2019.
Amende de 26 euro à Boussac, club demandeur, pour demande tardive de modification de calendrier (moins de 5 jours avant la rencontre).

COUPES

* ENREGISTREMENT D'UN FORFAIT :

COUPE GILBERT ANDRIVET :

- Match St MAURICE ES (1) / CHAMPAGNAT (1) du 31/03/19.
Forfait de Champagnat (1), amende 65 euro.
La Commission indique que Champagnat (1) ne pourra pas participer à la Coupe Gilbert Andrivet en 2019/2020.

* MISE A JOUR DES CALENDRIERS - RAPPEL :

Pour les rencontres fixées lors du week-end de Pâques, la Commission laisse la possibilité aux clubs, sous réserve de recevoir l'accord des deux, de déplacer la rencontre au dimanche ou lundi.

8èmes DE FINALE DE LA COUPE DE LA CREUSE

- CHAMBON (1) / AUZANCES (1)
Le match est fixé le DIMANCHE 21 AVRIL 2019.

- FELLETIN (1) / St FIEL (1)
Le match est fixé le DIMANCHE 21 AVRIL 2019.

- NOUZIERS-LA CELLETTE (1) / ESM LA SOUTERRAINE (1)
Le match est fixé le DIMANCHE 21 AVRIL 2019 à Nouziers.

- St SEBASTIEN-AZERABLES (1) / BOUSSAC (1)
Le match est fixé le LUNDI 22 AVRIL 2019 à St Sébastien, Boussac ayant un match de Championnat le samedi 20/04/19.

¼ DE FINALE DE LA COUPE JEAN BUSSIERE

- MERINCHAL (2) / ES GUERETOISE (3)
Le match est fixé le DIMANCHE 21 AVRIL 2019.

- BENEVENT-MARSAC (2) / BOUSSAC (2)
Le match est fixé le DIMANCHE 21 AVRIL 2019 à Bénévent l'Abbaye.

- St AGNANT DE VERSILLAT (2) / GOUZON AVENIR (2)
Le match est fixé le DIMANCHE 21 AVRIL 2019.

- EVAUX-BUDELIERE (2) / ESM LA SOUTERRAINE (2)
Le match est fixé le DIMANCHE 21 AVRIL 2019 à Budelière.

¼ DE FINALE DE LA COUPE ANDRE LATERAS

- MERINCHAL (3) / GOUZON AVENIR (3)
Le match est fixé le LUNDI 22 AVRIL 2019.

- CHAMBON (3) / Ste FEYRE (3)
Le match est fixé le LUNDI 22 AVRIL 2019.

- BOUSSAC (3) / EVAUX-BUDELIERE (3)
Le match est fixé le DIMANCHE 21 AVRIL 2019 à Boussac-Bourg.

- BENEVENT-MARSAC (3) / AUBUSSON EF (3)
Le match est fixé le LUNDI 22 AVRIL 2019 à Bénévent l'Abbaye.

DEUXIEME TOUR DE LA COUPE GILBERT ANDRIVET

- MAINSAT-SANNAT (1) / St SULPICE LE GUERETOIS (1)
Le match est fixé le DIMANCHE 21 AVRIL 2019 à Sannat.

- RETERRE-FONTANIERES (1) / LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1)
Le match est fixé le DIMANCHE 21 AVRIL 2019.

- FLAYAT (1) / CHENERAILLES (1)
Le match est fixé le DIMANCHE 21 AVRIL 2019.

* TIRAGE DES COUPES :

Le tirage est effectué dans les locaux de notre partenaire « Coiffure Sonia » en présence des clubs de Dun-Naillat, ES Guérétoise, St Sulpice le Guérétois, St Fiel.

¼ DE FINALE DE LA COUPE DE LA CREUSE

Qualifiés : BENEVENT-MARSAC (1) ; CHAMBON (1) ou AUZANCES (1) ; FELLETIN (1) ou St FIEL (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; ES GUERETOISE (1) ; NOUZIERS-LA CELLETTE (1) ou ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1) ou BOUSSAC (1).

Le tirage au sort est effectué par Sonia et Carlos (nos partenaires de « Coiffure Sonia »).

Les rencontres auront lieu***, sauf avis contraire,*** le **DIMANCHE 21 AVRIL 2019 à 15 HEURES**.

- NOUZIERS-LA CELLETTE (1) ou ESM LA SOUTERRAINE (1) / FELLETIN (1) ou St FIEL (1) ***- reportée au mercredi 1er mai 2019 (lieu à fixer)***
- St SEBASTIEN-AZERABLES (1) ou BOUSSAC (1) / BENEVENT-MARSAC (1) ***- reportée au mercredi 1er mai 2019 (lieu à fixer)***
- CHAMBON (1) ou AUZANCES (1) / St AGNANT DE VERSILLAT (1) ***- reportée au mercredi 1er mai 2019 (lieu à fixer)***
- GOUZON AVENIR (1) / ES GUERETOISE (1) ***à St Vaury***

COUPE GILBERT ANDRIVET - 8èmes DE FINALE

Qualifiés : BETETE-ROCHES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BONNAT (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; DONTREIX (1) ; FLAYAT (1) ou CHENERAILLES (1) ; FURSAC (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ou St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; MERINCHAL (1) ; RETERRE-FONTANIERES (1) ou LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1) ; ROUGNAT (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St MAURICE ES (1) ; St VAURY (1) ; VALLIERE (1).

Le tirage au sort est effectué par Sonia et Carlos (nos partenaires de « Coiffure Sonia »).

Les rencontres auront lieu***, sauf avis contraire,*** le **DIMANCHE 21 AVRIL 2019 à 15 HEURES** sur le terrain du club premier nommé.

- RETERRE-FONTANIERES (1) / VALLIERE (1) ou VALLIERE (1) / LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1) ***- reportée au mercredi 1er mai 2019***
- BETETE-ROCHES (1) / MERINCHAL (1) ***à Bétête***
- ROUGNAT (1) / MAINSAT-SANNAT (1) ou St SULPICE LE GUERETOIS (1) ***- reportée au mercredi 1er mai 2019***
- St DIZIER-LEYRENNE (1) / St MAURICE ES (1)
- FLAYAT (1) ou CHENERAILLES (1) / DUN-NAILLAT (1) ***- reportée au mercredi 1er mai 2019***
- CREUSE AVENIR 2005 (1) / St VAURY (1) ***- reportée au lundi 22/04/19 à Genouillac (St Vaury organisant un ¼ de Finale de la Coupe de la Creuse)***
- FURSAC (1) / DONTREIX (1)
- BOURGANEUF (1) / BONNAT (1) ***- reporté au mercredi 1er mai 2019***

DIVERS

- St AGNANT DE VERSILLAT et Ste FEYRE : ***mails informant du report du match de Départemental 4 du 31/03/19.***
Pris note.

- St AGNANT DE VERSILLAT : ***candidature à l'organisation de la Journée « Foot en Fête » et/ou de ¼ ou ½ Finales de Coupe de la Creuse.***
Pris note.

- NOUZIERS-LA CELLETTE et BENEVENT-MARSAC : ***mails informant du report du match de Départemental 4 du 31/03/19.***
Pris note.

- BOURGANEUF : ***mail demandant le report de la rencontre de Départemental 3 contre St Dizier-Leyrenne du 21/04/19 en raison de l'organisation d'un tournoi autorisé par le District.***
Pris note, nécessaire fait.

- MAINSAT-SANNAT : ***mail demandant le report de la rencontre de Coupe Gilbert Andrivet contre St Sulpice le Guérétois du 21 au 22/04/19.***
Pris note, en attente de l'accord éventuel de St Sulpice le Guérétois.

- BENEVENT-MARSAC, GOUZON AVENIR : ***candidatures à l'organisation de la Journée « Foot en Fête ».***
Pris note.

Prochaine réunion : mardi 23 avril 2019.

Le Président : Jean-Pierre BETOUX.